

ON DEMANDE LE CHANGEMENT DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Monsieur le Président, le ministre se rend-il compte que ce projet de centre énergétique pourrait entraîner la création de 4,000 emplois permanents et de 1,000 emplois dans la construction? Cela représente 1,2 milliard de dollars d'investissements. En l'absence d'un changement fondamental de la politique du gouvernement libéral, nous pouvons dire adieu à ces possibilités de création d'emplois ou à ces investissements. Le ministre envisage-t-il, dans son prochain budget ou d'une autre manière, de supprimer les entraves aux investissements et à la création d'emplois qui découlent de la politique actuelle du parti libéral? Va-t-on accroître les possibilités qui s'offrent aux sociétés qui souhaitent investir non pas seulement dans cette partie de l'Ontario, mais dans tout le cœur industriel du Canada?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, contrairement aux affirmations du député, je me permets de lui rappeler que, dans le cas de l'Ontario par exemple, le gouvernement fédéral a collaboré étroitement avec le gouvernement provincial pour tenter de corriger des situations comme celle à laquelle il a fait allusion. Dans le cadre du programme RELAIS, par exemple, mon collègue le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a collaboré avec son homologue de Toronto afin de chercher à créer le plus d'emplois possible en Ontario.

● (1150)

Par ailleurs, puisque le député a parlé des entraves à l'investissement, je lui suggère d'en discuter avec ses collègues du Nouveau parti démocratique qui viennent juste de se plaindre que nous accordons trop d'avantages au secteur privé et que nous sommes trop généreux envers lui. Pour ma part, je pense que nous sommes probablement dans la bonne voie et que nous avons trouvé un juste milieu, puisque nous avons d'un côté les socialistes qui prétendent que nous accordons trop de choses, et de l'autre les conservateurs qui nous reprochent de ne pas en donner assez.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

ON SUGGÈRE UNE MANIÈRE D'UTILISER LES RECETTES TIRÉES DE LA REDEVANCE DE CANADIANISATION IMPOSÉE SUR LE GAZ ET LE PÉTROLE

L'hon. George Hees (Northumberland): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre que je me réjouis de voir de retour. Je tiens à lui dire, en tant que sparing partner de longue date, qu'il m'a manqué, le sport ayant moins d'attrait quand il n'est pas là.

Questions orales

Le 6 octobre dernier, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être m'a écrit une lettre où elle me disait en partie ce qui suit:

Puisque les personnes seules qui touchent le supplément de revenu garanti ne sont pas encore assurées de disposer de revenus suffisants pour subvenir à leurs besoins, dès qu'il en aura les moyens, le gouvernement entend augmenter le montant de leurs prestations.

Étant donné que le gouvernement dispose de 600 millions de dollars qu'il a obtenus illégalement des automobilistes canadiens au titre de la redevance de canadianisation, depuis qu'il a fini de payer pour sa mainmise sur Petrofina et qu'il n'envisage pas d'autre mainmise pour le moment, le premier ministre pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi le gouvernement n'utilise pas ces 600 millions pour majorer un peu les pensions, de façon que les titulaires puissent vivre avec dignité et avec un confort moyen.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je suis surpris de la proposition du député. Je sais qu'il a du cœur et qu'il partage l'intérêt du ministre pour les personnes seules arrivées à l'âge de la retraite, mais s'il estime que c'est là de l'argent que le gouvernement a perçu illégalement, je suis sûr qu'il voudrait que le gouvernement le rende à qui de droit. Je n'arrive pas très bien à suivre son raisonnement. Pourquoi voudrait-il que nous...

M. Mayer: Allez-vous le rendre à qui de droit?

M. Trudeau: Je ne suis pas prêt à admettre que le gouvernement a perçu cet argent illégalement, mais je suis disposé à entendre ses raisons.

ON DEMANDE DE MAJORER LES PENSIONS DES PERSONNES ÂGÉES

L'hon. George Hees (Northumberland): Alors qu'il assurait la relève du premier ministre la semaine dernière, monsieur le Président, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré à ce propos que le gouvernement annoncerait bientôt comment il entendait dépenser l'argent déjà perçu, ajoutant qu'il n'a pas l'intention d'abolir cette taxe illégale et qu'il considère que l'argent appartient au gouvernement. Étant donné que celui-ci dispose maintenant de ces 600 millions qu'il a obtenus illégalement—il le sait pertinemment—le premier ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi le gouvernement ne les verse pas à ces personnes nécessiteuses qui, comme me l'a écrit si justement le ministre, touchent des pensions tout à fait insuffisantes qui les maintiennent en deça du seuil de la pauvreté?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Tout ce que je trouve à répondre au député, monsieur le Président, c'est que si nous trouvons le moyen d'aider les personnes auxquelles il manifeste tant d'intérêt, nous ne le ferons pas dans l'illégalité, ainsi qu'il semble manifestement nous y encourager.

M. Hees: Je vous demande de le faire dans la légalité.